

## **Visite à mon époux Naâma Asfari les 14 et 15 janvier 2019 à la prison centrale de Kénitra après 30 mois d'interdiction de visite, 4 expulsions et 30 jours de grève de la faim. Par Claude MANGIN le 28 01 2019.**

### **PRELIMINAIRES**

Après ma grève de la faim suspendue le 18 mai 2018 suite à l'engagement de Mr le Ministre Le Drian devant l'Assemblée Nationale le 15 mai, j'ai eu un certain nombre de contacts avec la Sous-direction Maghreb pour m'informer de l'avancée des négociations entreprises avec l'Ambassade du Maroc à Paris. Le 13 novembre 2018, je suis invitée à me rendre au MAE pour que l'on me donne des nouvelles suite à l'entretien qui avait eu lieu à Paris le 31 octobre 2018 entre Mr Le Drian et son homologue Mr Bourita où mon cas avait été évoqué. Là, j'ai appris que l'autorisation de visite m'avait été refusée.

Le 26 décembre 2018, confirmé le 28 décembre par le Directeur adjoint de la Direction Maghreb-Proche Orient, puis le 31 décembre, j'apprends, par la Sous direction Maghreb que l'autorisation de visite m'avait été accordée de rendre visite à mon mari et que c'est le CNDH-Conseil National des Droits de l'Homme qui est chargé du suivi de ma visite par l'intermédiaire de Mr Eddouk. Le 9 janvier, celui-ci me demande d'écrire une lettre de demande de visite à Madame la Présidente du CNDH. Je l'écris pour une visite durant la semaine du 14 janvier 2019 en m'attachant à ne demander que deux jours puisque j'étais prévenue que je n'aurais pas de faveur. Naâma m'avait dit que, si tout allait bien, était autorisée une visite deux fois par semaine, un quart d'heure. Ces nouvelles conditions drastiques depuis la fin du procès pour des familles qui viennent de si loin et n'ont pas de moyens font que les prisonniers n'ont presque plus de visites. Sans compter que désormais il faut porter le même nom que le prisonnier.

Suite à ses échanges avec l'Administration Pénitentiaire du Maroc, Mr Eddouk, Chef de la Division «Protection des Droits de l'Homme dans les lieux de privation des libertés» au CNDH, m'a informée le 10 janvier que j'étais attendue à la prison de Kénitra le lundi 14 janvier à 10h.

Dans nos échanges de mails, je lui avais indiqué mes jours et heures de vol.

Au téléphone, à ma demande sur la manière dont mon séjour se déroulerait et s'il m'accompagnerait, il m'a répondu que je serais libre.

### **RABAT LE DIMANCHE 13 JANVIER 2019.**

Je suis arrivée à 23h30 à Rabat-Salé le dimanche 13 janvier 2019 sur un vol de la RAM.

Le passage à la douane s'est passé comme pour une voyageuse lambda.

Un chauffeur de taxi m'attendant commandé par mon beau frère Khadad Asfari depuis Tan Tan où il réside. Je lui avais aussi demandé de me faire acheter par le chauffeur une puce locale pour mon petit téléphone basique dont je me sers à l'étranger où sont enregistrés tous les contacts que je connais après plus de 8 ans de visites à Naâma dans ses lieux de détention.

Une voiture de surveillance nous a suivis jusqu'à l'Hôtel Central, hôtel modeste, 17 euros la nuit, sans wifi où je descends depuis ma première visite le 9 décembre 2010, bien situé en face du Parlement et à 5mn à pied de la gare de Rabat-Ville.

### **RABAT LE LUNDI 14 JANVIER 2019.**

Lundi matin, une voiture de surveillance est là devant l'hôtel quand je sors pour prendre mon petit déjeuner tout près de l'hôtel puis je vais à la banque pour faire du change en bas de l'Avenue Mohamed V.

Commence alors une longue journée après une courte nuit et une longue attente depuis le 26 décembre 2019 où j'ai été informée par la Sous-direction Maghreb de la possibilité de repartir au Maroc.

Tout est nouveau dans cette visite, la prison et ses agents et le trajet pour y aller.

Je ne connais ni les lieux ni les personnes sauf Mr Eddouk que j'ai rencontré une fois en juillet 2013 au cours d'un rendez-vous que j'avais demandé au CNDH pour leur remettre les courriers préparés par les membres de la Mission internationale que j'accompagnais au Sud du Maroc et dans les TO dont l'objectif était de rendre visite aux familles des prisonniers et de demander des RV à chaque directeur de prison pour leur remettre des courriers pour les prisonniers. Aucun directeur ne nous avait pris le courrier sauf celui de Dakhla mais le courrier n'a jamais été remis.

Donc, j'ai donné les courriers au CND, Mr Eddouk, nouvellement nommé au CNDH qui après avoir fait carrière dans l'administration pénitentiaire française, comptait parmi mes interlocuteurs.

En parallèle, j'avais obtenu un rendez-vous avec l'adjoint du Délégué Général de la Délégation Pénitentiaire. Etonné par ma question à propos du courrier qui n'était quasiment jamais remis aux prisonniers, il m'avait répondu: «Mais Madame, quel serait notre intérêt de ne pas remettre les courriers?». On en est toujours là, les quatre cartes postales que j'ai écrites à Naâma cet été et en automne ne lui ont pas été remises. En revanche, le livre que j'ai envoyé par voie postale en décembre 2018 lui a été donné.

A 8h environ, je repasse à l'hôtel pour prendre ma valise pleine des livres et des journaux qui attendent depuis 2 ans et demi d'être remis à leur destinataire. Quatre fois, depuis octobre 2016, j'ai fait ma valise et l'ai transportée pour rien depuis Ivry-sur Seine jusqu'à l'aéroport de Rabat ou de Casablanca d'où j'étais systématiquement expulsée et renvoyée en France.

Deux hommes, jeunes, en civil, à casquette rouge me suivent et m'accompagneront toute la journée en communication téléphonique constante. D'autres hommes étaient à la gare aussi, casquette noire ou tête nue.

Je prends mon billet un aller-retour Rabat-Kénitra. Je rate le train de 8h40. Je m'installe dans un café qui a l'avantage d'avoir la wifi pour attendre le train de 9h11. Les accompagnateurs sont toujours là.

Ils montent avec moi dans le train.

40 mn plus tard, j'arrive à la gare LGV toute neuve de Kénitra, pas tout à fait terminée. En haut de l'escalier qui descend vers la sortie, je repère un homme en costume-cravate qui manifestement est là pour moi. Il me guette tout en téléphonant.

Je repère les petits taxis et je demande la Prison Centrale. Une voiture avec le Monsieur cravaté de la gare suit le taxi. Je retrouverai les jeunes devant la prison, ils me raccompagneront à la gare à moto à la fin de la visite.

Devant cette entrée de l'établissement pénitentiaire, pas de queue comme à Salé. Nous entrons dans une cour où je suis attendue par un gardien qui m'accompagnera tout au long des deux visites prévues. Il me conduit au guichet pour faire les formalités, le préposé prend mon passeport et mon livret de famille pour remplir le registre de visite. Mes téléphones sont confiés à une personne à l'extérieur qui est là pour les garder.

Monsieur Eddouk est là, il me salue et me demande si je le reconnais. Bien sûr, nous nous reconnaissons. On me conduit devant un immense portail gris la véritable entrée de la prison où le préposé aux énormes clefs, souriant, me souhaite la bienvenue et me fait entrer. Je passe ensuite entre les mains de deux gardiennes qui me fouillent puis je vais

dans une pièce où le gardien préposé aux bagages répartit les effets en trois tas: les livres qu'il ouvre un par un en vérifiant qu'il n'y a rien dedans, les journaux et les vêtements. Il met de côté 3 objets qui ne rentrent pas dans une prison, des paquets de papillotes, aucune nourriture ne rentre depuis la nouvelle réglementation de 2015, une bouillotte, il fait très froid en hiver la nuit en pays méditerranéen où aucun mode de chauffage n'est prévu et une lampe led rechargeable. Le nom de Naâma est écrit sur un papier mis dans chacun des sacs. Mon sac à dos et mon sac à main restent dans ce local.

On me conduit ensuite dans une pièce avec un bureau et deux chaises. Puis arrive Naâma emmitoufflé dans une kachabya, la tête couverte par une capuche. Il n'est pas rasé. Je découvre à cette occasion, après 30 mois sans visite et sans aucune photo de lui, que sa barbe est poivre et sel avec plus de sel que de poivre et ses cheveux bien gris. Il me dit qu'il n'a pas été prévenu mais que lorsqu'il a été appelé par le Directeur, il a compris que c'était pour moi. Je lui avais dit par téléphone que j'essayais de venir à cette date mais je n'avais pas pu le lui confirmer, le téléphone n'étant pas autorisé les jours fériés, ce qui était le cas le vendredi 11 janvier.

La porte vitrée reste entrouverte et deux gardiens se tiennent à l'extérieur dans le couloir. Cela change des parloirs à 300 personnes de Zaki à Salé mais qui, eux, étaient autorisés chaque jour, aussi longtemps que nous le voulions et pas seulement pour les personnes portant le même nom que les prisonniers, au moins de 2013 à 2016, c'est-à-dire entre les deux procès.

Le parloir va durer 1h30, nous avons pu échanger tranquillement à bâton rompu, ce n'est pas facile de reprendre une conversation après 30 mois même si grâce à la cabine téléphonique nous avons pu communiquer régulièrement chaque semaine à condition que je sois au bout du fil quand il appelle.

A la fin du temps imparti, le Directeur de la prison est là me demandant si tout s'est bien passé. Mr Eddouk raccompagne Naâma pour rencontrer les 5 autres prisonniers de Gdeim Izik qui sont dans cette prison comme me le dira Naâma le lendemain.

Je récupère ma valise, mes sacs et mes téléphones et je repars par le même chemin toujours suivie par les hommes en moto et par une voiture.

Je reprends taxi et train. J'organise mon séjour par téléphone.

Je n'avais prévenu personne en France hormis mes parents de cet événement car je n'étais pas sûre que cette visite ait bien lieu. Je n'avais rien dit au Maroc ni au Sahara occidental à part à mes beaux frères de Tan Tan et Laayoune.

J'avais décidé en accord avec Naâma d'effectuer deux visites, une à la maison des familles des prisonniers sahraouis à Salé, étant moi-même une famille et l'autre à Khadija Ryadi de l'AMDH.

Je téléphone d'abord à Mustapha El Machdoufi, dit Mansour, frère d'un des 24 prisonniers de Gdeim Izik, libéré à l'issue du procès devant le tribunal militaire de 2013 après 2 ans de prison préventive.

Depuis le début de l'incarcération, venu de Laayoune pour entourer son frère, membre du CFPPS-GI-Comité des Familles des Prisonniers Politiques Sahraoui de Gdeim Izik et de la LPPS-Ligue de Protection des Prisonniers Politiques Sahraouis, il représente les familles des prisonniers auprès de différentes instances en particulier les Associations Internationales des Droits de l'Homme, il reçoit les observateurs étrangers aux procès et les amis solidaires en visite au Maroc. Il participe régulièrement aux sessions du Haut Conseil des Droits de l'Homme à Genève. Enfin, il accueille et loge les familles durant leurs visites dans un appartement dit «Maison des familles» qui est loué à Salé à côté de la prison Zaki où ont été incarcérés les prisonniers de novembre 2010 jusqu'en 2016. Il apportait de la nourriture et toute sorte d'objets commandés par les prisonniers.

Il est bien connu de la nouvelle Présidente du CNDH, Amina Bouayache, qu'il a souvent rencontrée lorsqu'elle était Présidente de l'OMDH. Nous étions d'ailleurs tous les deux avec plusieurs mamans, épouses et sœurs de prisonniers lors de notre première visite dans ses bureaux à l'OMDH-Organisation Marocaine des Droits de l'Homme, a semaine du 20 février 2011. C'est à ce moment là, que nous avons commencé à nous organiser après la sidération de la première visite à Naâma le 9 décembre 2010, après 6 semaines de silence depuis la nouvelle de son enlèvement le 7 novembre 2010. Mme Bouayache avait assuré un certain suivi des familles jusqu'au procès militaire de 2013. C'était d'ailleurs la toute première association, proche du Palais, à qui nous avons rendu visite. Ensuite, elle a été élue une des quatre vice-présidentes de la FIDH puis nommée Ambassadrice en Suède et nous ne l'avons plus rencontrée. En revanche, je suis retournée voir l'OMDH en décembre 2014 avec la délégation municipale d'Ivry sur Seine qui était venue me soutenir et soutenir Naâma, citoyen d'honneur de la ville d'Ivry.

J'annonce à Mansour que j'ai pu voir Naâma et que je vais passer le voir. En fait, il le savait déjà, ayant été informé par Ahmed Sbai qui est dans la même prison que Naâma et qui avait téléphoné la nouvelle à sa sœur. Je lui ai dit de rester discret tant que ma visite ne serait pas terminée et de ne pas faire de communiqué; mais bien sûr la joie était grande dans les familles à cette nouvelle de mon retour.

Je descends donc du train à Salé-Ville qui est sur mon parcours Kénitra-Rabat. Mon escorte me suit. Je prends un petit taxi qui me dépose à côté de l'appartement. Je monte au 1<sup>er</sup> étage et salue toute la maisonnée. Je propose à Mansour d'aller se promener au soleil vu le froid qui règne à l'intérieur des maisons et d'aller prendre un café. C'est ce que nous faisons, une voiture est devant l'immeuble, la surveillance de cette maison est continue depuis 2011 et des personnes à pied nous filent

Nous marchons un moment et nous installons à une terrasse de café.

J'envoie un sms à Khadija Ryadi, membre du Bureau de l'AMDH, ex Présidente qui a reçu le prix Mandela des Droits de l'Homme de l'ONU de 2015 pour lui demander un rendez-vous. Depuis 2011, elle nous accompagne dans toutes nos démarches. Elle a reçu mes parents lors de leurs visites à Naâma, elle m'a réconfortée lors du procès de 2013, elle est devenue une amie. Les bureaux de l'AMDH ont souvent accueilli des Conférences de presse organisées par les Associations sahraouies de Droits de l'Homme lors des différents procès y compris en ma présence. Comme elle ne répond pas, je l'appelle. Elle m'exprime sa surprise, elle n'avait pas répondu car elle croyait que mon retour au Maroc était un canular. Elle dit sa joie que cette visite ait été possible. Je lui dis que j'ai besoin de rencontrer Me Abderahim Jamai, avocat de Naâma. En effet, il me faudrait de précisions pour pouvoir répondre à la lettre que le Maroc a écrite en décembre 2018 au CAT-Comité contre la Torture de Genève dans le cadre de notre dénonciation, en juillet 2018, des représailles subies par Naâma. En effet le Maroc n'applique pas les recommandations émises lors de sa condamnation pour faits de tortures sur Naâma en novembre 2016. Je lui demande si elle peut voir avec lui car il passe souvent dans les bureaux de l'AMDH. Effectivement, elle me rappelle pour me dire que je ne pourrai pas le voir ce lundi car il est au procès des prisonniers du RIF à Casablanca mais qu'il pourra me voir le mardi soir à 17h. Quant à elle, elle m'attendra l'après midi même à 17h au bureau.

Nous retournons ensuite à la maison des familles où la cousine de Mansour a préparé un tagine.

Avant de retourner à l'hôtel, je lui demande de m'accompagner faire des achats dans le quartier puisque mes valises sont vides au retour. J'achète 5 kg de mandarines et 6 kg de dattes pour régaler mes amis. Nous allons ensuite à la station des grands taxis qui font la route entre Salé et Rabat.

Je descends à Rabat près de la Cathédrale proche de mon hôtel. L'escorte est toujours derrière moi. Je vais devant le portail central pour regarder les horaires des messes du soir puis je passe derrière pour sonner à la porte de l'Archevêque. Par l'interphone, la secrétaire me répond que Monseigneur Cristobal est absent et qu'il ne rentre que mercredi. Je la remercie en disant que ce sera pour la prochaine fois car je serai repartie. Je rentre poser la valise à l'hôtel et ressors pour aller à pied à l'AMDH en bas de la ville, j'ai du temps à perdre et je profite du soleil tant qu'il y en a.

Je reste au bureau de l'AMDH jusque vers 20h. Nous avons bien des choses à nous raconter et je peux me servir de la wifi. Mes accompagnateurs sont nombreux devant le bureau durant tout ce temps. Ils m'emboîtent le pas lorsque je remonte toujours à pied jusqu'à l'hôtel. Je vais dîner d'une harira, une soupe bien chaude dans le petit restaurant situé à la porte de l'hôtel. Je suis seule dans la salle. Et je rentre dormir.

## **RABAT LE MARDI 15 JANVIER 2019**

Le lendemain mardi 15 janvier 2019, je reprends le même chemin toujours suivie. Cette fois, je vais directement prendre mon petit déjeuner au Café de la gare pour pouvoir bénéficier de la wifi.

Le voyage en train et la visite à la prison se font dans les mêmes conditions.

Mr Eddouk est là. Les gardiennes qui fouillent, le monsieur qui trie ce que j'apporte, j'en avais gardé attendant de voir ce qui allait se passer en particulier pour le courrier, sont beaucoup plus détendus.

Nous retournons dans le même parloir. Naâma s'est rasé. Il me dit qu'il n'a pas dormi de la nuit. Il a réfléchi à ce que nous pouvons dire dans un Communiqué suite à cette visite.

Nous accueillons cette visite comme un signe d'apaisement et en espérant que c'est un geste de bonne volonté en prélude à l'arrêt des représailles permanentes qu'ils subissent depuis la fin du procès en Appel, en attendant leur transfert au Sahara Occidental selon le DIH-Droit International Humanitaire des Conventions de Genève, le droit de la guerre et avant leur libération inconditionnelle. Ce sont les trois revendications portées par les Prisonniers de Gdeim Izik depuis la fin du procès (cf ci-dessous le texte qu'il m'a dicté pour le rendre public).

Nous parlons philosophie, il me commente des passages du livre de Joseph Kessel que je lui ai envoyé récemment par la poste et qui lui a été remis alors qu'aucun courrier ne lui ait remis depuis 2010, intitulé «*L'armée de l'ombre*» sur la Résistance française écrit en 1943. Il me partage aussi ses réflexions à propos d'un article sur Montesquieu dans le dernier «*Philosophie magazine*» où il est question de l'esprit de résistance des français.

Me Eddouk a obtenu du Directeur que la bouillotte soit donnée à Naâma ce dont je lui sais gré.

Je lui demande comment ça va se passer pour l'avenir, il me répond que cela ne lui appartient pas, que ce n'est pas dans son mandat, je n'insiste pas.

Naâma me confirmera que le courrier que je lui ai apporté, essentiellement les vœux des élus et les courriers de ses parrains marraines, lui a bel et bien été donné.

Je repars à l'issue de la visite toujours accompagnée par le même gardien chef content de me parler littérature puisqu'il a une licence de littérature étrangère et qu'il est traducteur français arabe.

Je laisse Naâma dans la cour derrière moi, quand le reverrai-je?

Je récupère mon passeport et mes téléphones et je salue les gardiens préposés aux différentes portes.

Je retourne à Rabat par le train et passe poser ma valise à l'hôtel. Je téléphone à Mansour pour lui demander de me rejoindre à l'entrée de la *médina* en bas de l'avenue Mohamed V

près de mon hôtel. Il y a un grand soleil qui réchauffe, ce qui est bien plus agréable que de rester dans les intérieurs humides des maisons. Je lui dis que je n'ai pas envie de passer l'après-midi seule avec mes accompagnateurs, qu'il m'aidera pour les achats et que nous irons visiter le lieu touristique des Oudayas , premier repaire des corsaires transformé en Palais au cours des siècles à l'embouchure du Bouregreb. C'est devenu un haut lieu touristique avec toutes sortes de galeries d'artistes, d'artisanat d'art et de salons de thé. Je l'invite à déjeuner dans une des petites cantines populaires de la *Medina* où mangent les marocains du petit peuple des travailleurs dont je garde un excellent souvenir et pour les plats et pour l'ambiance. Mes accompagnateurs y déjeunent aussi. Ils me suivront à distance dans toute notre déambulation le long de tous les lieux décrits plus haut. C'est la première fois que Mansour fait du tourisme depuis 8 ans qu'il est à Salé lui qui est originaire de El Aaiun .Cela ne l'intéresse pas, il n'est pas là pour ça dit-il!

Je lui fais remarquer combien je marche doucement pour cette nouvelle visite qui ne ressemble pas aux précédentes. D'une part, j'ai mal au pied droit, ce qui me ralentit et puis, lors de cette visite je me suis engagée auprès de Monsieur le Sous Directeur Maghreb de ne rencontrer personne. Du coup je profite de tout ce temps libre. Précédemment, avec Naâma, nous nous mettions d'accord sur les personnes à rencontrer au niveau des Ambassades, des journaux, des Associations et des personnalités politiques ou religieuses à rencontrer (cf les rapports écrits après mes visites successives).

Je courrais d'un rendez vous à l'autre espacés de 2h à chaque fois pendant les après-midi dont je disposais lors de mes semaines de visite, prenant de nombreux petits taxis sillonnant la ville et les nouveaux quartiers.

Cette fois-ci, rien de tel ce qui était plus confortable malgré la présence oppressante de ma nombreuse escorte si visible. Elle était beaucoup plus discrète lors de mes visites précédentes ce qui me permettait même parfois de l'oublier.

A 17h, je suis retournée à l'AMDH. Là, j'apprends que Me Jamaï est retenu par une réunion professionnelle qui va durer tard. Je ne le verrai pas.

Je m'installe pour attendre Khadija qui vient ici tous les soirs en sortant de son travail.

J'en profite pour appeler Mr Fourrière par Whatsapp alors qu'il cherche à me joindre depuis le matin de façon assez urgente mais nous nous sommes ratés plusieurs fois lorsque j'ai tenté de le rappeler quand je trouvais un lieu équipé de la wifi.

Le coup de téléphone m'a consternée. J'ai appris que j'avais été accusée par les autorités marocaines d'avoir transgressé le cadre humanitaire auquel je m'étais engagée en rencontrant des «Polisariens», selon le vocabulaire marocain. Il est vrai que mon mari et les familles de prisonniers soutenus par l'AMDH demandent tous le droit à l'autodétermination garanti par l'ONU. C'est même la raison de leur condamnation. Je n'ai rien répondu mais j'ai décidé de faire ce compte rendu exhaustif pour montrer ma bonne foi auprès de Mr le Sous Directeur Maghreb qui m'a fait confiance et a mené les négociations depuis plusieurs mois. Mon mari m'a dit que ces méthodes d'intimidation étaient récurrentes pour probablement justifier à postériori l'interdiction d'une nouvelle visite. L'article sorti sur 360.ma( cf ci-dessous) site proche du Makhzen, à propos de ma visite ainsi que celui sorti à mon retour sont tellement excessifs qu'ils montrent que de toute façon je suis diffamée et ce depuis longtemps et que cela devrait au contraire jouer en ma faveur.

#### Documents transmis:

1-Ce que représente cette visite pour Naâma pour le dossier des prisonniers de Gdeim Izik.

2-Descriptif de la prise en charge des soins de santé et de leurs conditions de vie.

3-CP de l'AARASD 21 janvier 2019.

4-2 articles du 360.ma parus le 14 et le 17 janvier 2019.

## 1-Eléments proposés par NA écrits dans la nuit du 14 au 15 janvier après la 1° visite, nuit durant laquelle il n'a pas dormi tellement cette visite l'a bouleversé.

### Message pour Communiqué de presse

*«Cette décision d'accorder son droit de visite à Claude Mangin à son mari Naâma Asfari nous l'accueillons comme un signe d'apaisement.*

*Nous espérons que cette décision est guidée par une bonne volonté et qu'elle sera suivie de beaucoup d'autres actes qui dans un futur proche confirmeront cette volonté d'arrêter la politique de représailles systématiques et de vengeance que nous subissons depuis un an et demi.*

*Nous espérons que c'est le début du respect de tous nos droits en tant que détenus de guerre (civils) et tout particulièrement celui de notre droit au transfert en Territoires Occupés avant notre libération inconditionnelle.»*

## 2-Eléments sur la situation des prisonniers et sur la prise en charge de leur santé

### Selon le Maroc Naâma eu 10 examens médicaux dont 9 en médecine générale

*Quand j'ai mal à la tête et que je demande un comprimé d'aspirine, c'est indiqué dans mon dossier comme une consultation médicale.*

### A propos du dentiste

*J'ai eu un rendez-vous en interne et le dentiste m'a maltraité en me demandant de retourner dans ma cellule pour rapporter une serviette et un verre pour cracher après le soin car il n'a pas de verre. Après l'examen de ma dent il refusé de soigner la dent abîmée jusqu'à maintenant sous prétexte qu'il n'a pas les moyens de la soigner mais qu'il peut l'arracher, alors que c'est une dent qui a été soignée par le dentiste de la prison de Laarjat, tout est dans le cahier médical.*

### A propos du rendez-vous pris avec un ophtamologue en ville le 26 novembre 2016

*J'ai refusé le rendez-vous en ville car ils m'ont imposé de m'habiller avec des vêtements de détenus condamnés alors que notre cas étant en cassation, je ne suis pas condamné. Jusqu'à présent, mes camarades et moi refusons toute consultation extérieure si on ne respecte pas un minimum notre dignité car légalement les prisonniers politiques sont dispensés de porter des vêtements de détenus condamnés.*

### Situation générale

Aujourd'hui janvier 2019, on est encore privé de tous les droits, bibliothèque, grande cour au soleil pour faire du sport, pas de visite des personnes hormis celles qui portent notre nom, aucun contact avec d'autres prisonniers donc on vit confinés dans une petite communauté de 6 personnes isolées du monde depuis 1 an.

## 3-Communiqué de Presse de l'AARASD

### **Association des Amis de la RASD**

**Contact Presse : 06 70 31 24 97**

## Communiqué de presse

### Un parloir de prison tant espéré

En ce début d'année 2019, Claude Mangin-Asfari a eu enfin la possibilité d'entrer au Maroc sans risquer d'être refoulée dès l'aéroport de Rabat. C'est pour elle, pour son époux Naama Asfari en prison pour 30 ans à Kénitra, c'est pour nous tous une très belle victoire sur l'intolérance et sur le non-respect des droits humains.

En effet, il a fallu 30 mois d'interdiction d'entrée au Maroc, 4 expulsions, 30 jours de grève de la faim et l'engagement de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères devant l'Assemblée nationale, à la demande du Président de la République, pour obtenir ce droit élémentaire : rendre visite à son mari emprisonné.

Depuis son retour, nous avons reçu deux échos du Maroc.

Le premier est un texte de Naama Asfari, qui vaut d'être cité pour la portée de son message : « Cette décision de nous accorder ce droit de visite, nous l'accueillons comme un signe d'apaisement. Nous espérons que cette décision est guidée par une bonne volonté et qu'elle sera suivie de beaucoup d'autres actes qui dans un futur proche confirmeront cette volonté d'arrêter la politique de représailles systématiques et de vengeance que nous subissons depuis un an et demi. Nous espérons que c'est le début du respect de tous nos droits en tant que détenus de guerre (civils) et tout particulièrement celui de notre droit au transfert en Territoires occupés avant notre libération inconditionnelle.»

Le deuxième émane du site [360.ma](http://360.ma), très proche du Makhzen – le pouvoir royal marocain –, qui annonce l'entrée de Claude Mangin au Maroc, mais semble aussitôt le regretter tant il la traite de manière odieuse. Pourtant, en dénonçant par le menu les engagements de conviction de Claude Mangin, cet organe de presse en vient à souligner l'importance des soutiens reçus par le Front Polisario et à reconnaître l'unité du peuple sahraoui où qu'il soit !

Une telle mobilisation de conviction, celle de Claude Mangin, de l'association des Amis de la RASD, de l'ACAT et de bien d'autres associations solidaires, d'élus, de citoyens, d'hommes d'Église ne s'achève pas avec cette première victoire. Les 19 prisonniers de Gdeim Izik, tous condamnés à des peines insensées, ont besoin de notre soutien et de notre engagement pour gagner au plus vite leur libération. Rendez-vous sur le site [www.ecrirepourlesliberer.com](http://www.ecrirepourlesliberer.com) : il nous donne à tous l'opportunité d'exprimer ce soutien.

Régine Villemont, Présidente AARASD  
AARASD - [bur.aarasd@wanadoo.fr](mailto:bur.aarasd@wanadoo.fr)

**ECRIRE POUR LES LIBERER - S'informer, Parrainer**

Sahara occidental situé entre Maroc et Mauritanie, n'existe pas en tant qu'Etat indépendant ! Et pourtant la RAS...

#### 4-Articles du 360.ma

[Gdeim Izik: quand une agitatrice française rend visite à son époux en taule et... service au Polisario](#)

**Gdeim Izik: quand une agitatrice française rend visite à son époux en ta...**

Claude Mangin avait invoqué des "raisons humanitaires" pour rendre visite, lundi 14 janvier, à son époux Naâma A...

<http://fr.le360.ma/societe/prison-de-kenitra-claude-mangin-rend-visite-a-son-epoux-naama-asfari-detenu-de-gdeim-izik-182223>